

Lettre ouverte aux Parlementaires

24 avril 2025

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Dans les prochains jours, l'Assemblée nationale et le Sénat accueilleront un débat crucial sur la souveraineté énergétique de la France. Ce temps démocratique, essentiel à la vie de notre République, intervient à un moment stratégique pour notre pays. En effet, les enjeux de souveraineté énergétique, de compétitivité industrielle et de pouvoir d'achat exigent des réponses claires, ambitieuses et coordonnées, à la hauteur des choix structurants que requiert l'avenir énergétique et économique de la France.

C'est dans cette perspective qu'un vaste travail de concertation a été mené au cours des quatre dernières années, associant entreprises, élus locaux et nationaux, collectivités territoriales et représentants de la société civile. Objectif : construire la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour les périodes 2025-2030 et 2031-2035 en cohérence avec nos objectifs légaux. Finalisé, ce projet a été approuvé par le Conseil supérieur de l'énergie le 27 mars dernier.

Il ne manque plus qu'une étape : la publication du décret PPE par le Gouvernement, conformément au Code de l'énergie.

Cette publication ne ferait pas obstacle au débat démocratique — bien au contraire. Elle créerait les conditions d'un engagement clair, propice au maintien de nos atouts électriques et au renforcement de notre souveraineté énergétique. Le Parlement pourra utilement contribuer à enrichir, débattre et accompagner cette feuille de route stratégique. Votre engagement, aux côtés des collectivités locales — qui joueront un rôle clé dans la mise en œuvre —, sera essentiel pour la réussite de cette transition, au plus près des citoyens.

Toutefois, en l'absence de ce décret, ce sont toutes les femmes et tous les hommes de la filière électrique — une industrie engagée sur le temps long — qui demeurent dans l'expectative, fragilisant ainsi une dynamique essentielle pour notre économie et notre cohésion sociale. Les acteurs que nous représentons ont en effet besoin de visibilité et de stabilité pour développer des emplois locaux pérennes sur l'ensemble du territoire, favoriser la revitalisation des territoires ruraux, conforter les choix d'investissement, accélérer les projets, garantir la souveraineté énergétique et industrielle, et faciliter les transferts d'usage vers l'électricité, pilier central de l'atteinte de nos objectifs climatiques et de la maîtrise de notre avenir énergétique.

Au-delà de la publication du décret PPE, vos débats parlementaires doivent se nourrir du nouveau contexte international. La France reste fortement dépendante de l'importation d'hydrocarbures, et donc exposée aux aléas géopolitiques. Chaque jour, ce sont 180 millions d'euros qui s'envolent pour couvrir notre consommation d'énergies fossiles – soit plus de 65 milliards d'euros par an versés à des puissances étrangères, parfois hostiles à nos intérêts.

Le principal levier essentiel pour sortir de cette dépendance réside dans l'électrification, un choix d'autant plus pertinent que la France bénéficie d'atouts majeurs : une production électrique déjà largement décarbonée, un fort potentiel de développement supplémentaire, et des infrastructures robustes et résilientes pour accompagner cette transformation.

Toutes les technologies d'électrification doivent être soutenues, afin de renforcer le rôle de l'électricité dans un mix énergétique décarboné. La question n'est pas tant de savoir si l'électricité doit sortir d'un EPR, d'un SMR, d'un barrage ou d'une centrale hydraulique, d'une éolienne ou d'un panneau solaire, mais surtout de savoir comment cette électricité, produite intégralement en France et décarbonée, peut se substituer aux énergies fossiles importées, en prenant en compte l'efficacité économique globale du système électrique. L'électricité ne couvre aujourd'hui que 27 % de la consommation d'énergie finale. Un niveau encore trop faible, d'autant que cette part n'a augmenté que de 7 points en près de 30 ans.

Mesdames, Messieurs les Parlementaires, nous réaffirmons avec force l'urgence d'engager une véritable rupture dans l'électrification de nos usages – qu'il s'agisse des transports, à travers le développement de la mobilité électrique, de l'industrie et du logement, grâce à des solutions électriques performantes. Ce changement structurel constitue une formidable opportunité de relocaliser l'activité économique, de renforcer l'attractivité de nos territoires.

Pour que les atouts de la France deviennent de véritables leviers de souveraineté et de compétitivité, il est indispensable de disposer d'une feuille de route claire, cohérente et soutenue au plus haut niveau de l'État.

Cette transformation ne pourra aboutir sans votre engagement, vous qui représentez la Nation. Renforcer notre compétitivité exigera notamment une refonte ambitieuse de la fiscalité des énergies – un levier essentiel, pleinement inscrit dans les prérogatives constitutionnelles du Parlement.

En tant que Parlementaires, vous êtes à la fois les protecteurs de ce débat public et les principaux acteurs de la prise de décision.

Nous sommes convaincus que le débat législatif permettra de fixer le cap à suivre. À plus court terme, il nous semble cependant essentiel que le Gouvernement soit en situation de pouvoir publier la PPE 2025-2035 afin d'engager les investissements nécessaires au renforcement de la souveraineté énergétique de la France, et, à ce titre, à la valorisation de ses atouts de grande puissance électrique.